



**Commission Départementale Statut et Règlement**  
**Procès Verbal**

**RÉUNION DU 27 juillet 2017**

Président : DURAND Jean-Paul

Présents : Yves BEGON – Eric JOYON – Maurice FALCHIER – Jean ROSSIGNOL – Raymond SAURET

Le président de la commission souhaite la bienvenue aux membres de la commission et les remercie de leurs présences.

**Etude du règlement des championnats**

La commission étudie les propositions de modification pour la saison 2017-2018 du règlement des championnats. **Ces propositions doivent être adoptées par le Comité Directeur pour application.**

Modifications proposées :

- Décompte des points : Pour être en conformité avec les règlements généraux de la FFF, le décompte des points pour match gagné, match nul, match perdu et match perdu par pénalité par pénalité a été modifié.
- Accessions et rétrogradations : Pour une relégation, un nouveau classement sera établi avec calcul des points des 5 derniers du championnat en tenant compte des sanctions de l'année (avertissement, suspension)
- Changement de lieu, date ... : Possibilité de faire la demande par Footclub
- Notification des sanctions : Mise en conformité avec les Règlements Généraux de la FFF.
- Horaire : Pour les levées de rideau pendant la période du passage à l'heure d'hiver et jusqu'au 1 février non inclus, le coup d'envoi pour une équipe réserve d'une équipe de ligue est fixé à 12h30.
- Match en nocturne : Nombre de lux imposé pour les équipes évoluant de D2 à D5

Le Président,  
M.DURAND JP